

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Communication et collaboration** **2024-2025**

<b>Code</b> T.TS.SO359.F6.F.24	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**6 ECTS**

Volées :  
PT 2024, EE 2024 et TP 2024

Semaines 8 à 22  
Lundi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis****4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*****Compétences:**

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

**Objectifs:**

Au terme du module, les étudiant-e-s seront en mesure de/d' :

- Identifier les éléments clés de l'organisation et du fonctionnement d'un groupe de travail favorisant une dynamique positive et constructive.
- Comprendre leur rôle et celui de leurs collègues au sein d'un groupe de travail et adapter leur positionnement en fonction du contexte.
- Maîtriser les bases de la communication professionnelle, à l'écrit comme à l'oral, en situation collective et individuelle.
- Différencier les divers types de communication institutionnelle et interpersonnelle.
- Présenter, à l'oral et à l'écrit, leurs observations et analyses d'une situation dans une logique d'échanges professionnels.
- Expérimenter le travail collaboratif en groupe, en utilisant des outils de communication, qu'ils soient numériques ou non, pour le partage d'informations.
- Identifier leur contribution spécifique en tant que professionnel-le du travail social dans la collaboration (inter)professionnelle et le travail en réseau.
- Adopter une attitude appropriée, constructive et non-violente en situation de conflit.
- Savoir reconnaître, dans une situation de désaccord, ce qui relève d'une tension, d'un désaccord ou d'un conflit, et adapter ses réponses et sa posture en conséquence.
- Respecter les cadres légaux et saisir les enjeux de confidentialité dans la communication et la collaboration professionnelle.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***Contenu :

Les cours, ateliers et séminaires seront structurés autour des axes thématiques suivants :

- *Enjeux de la collaboration* : comprendre les défis et les bénéfices de la collaboration dans le travail social, en identifiant les obstacles potentiels et en explorant des stratégies pour favoriser un travail d'équipe efficace.
- *Fonctionnement des groupes, autorité et pouvoir* : analyser les dynamiques de groupe, les rôles individuels, les questions d'autorité et l'impact des rapports de pouvoir au sein des équipes.
- *Communication et colloque* : approfondir les techniques de communication professionnelle, notamment dans le cadre de colloques, de réunions et d'échanges formels.
- *Communiquer en réseau* : explorer les outils et stratégies de communication dans un contexte de travail en réseau, qu'il soit interpersonnel ou institutionnel.
- *Résolution et gestion constructive des conflits* : étudier les techniques et approches pour identifier, prévenir et résoudre les conflits au sein d'une équipe de manière constructive et respectueuse.
- *Prise de parole en public* : développer la confiance et les compétences nécessaires pour s'exprimer avec clarté et assurance devant un public, dans des contextes formels et informels.
- *Droit et éthique des pratiques collaboratives* : Aborder les dimensions juridiques et éthiques liées à la collaboration dans le travail social, avec un focus sur les responsabilités professionnelles, la confidentialité et le respect des droits des parties impliquées.

Formes d'enseignement :

- Cours en plénière
- Mises en situation
- Exercices pratiques
- Ateliers, séminaires et journées thématiques

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

La réussite de ce module repose sur une évaluation continue comprenant quatre volets complémentaires :

- Une **présentation orale collective**, qui se déroulera lors des ateliers pratiques **le lundi 7 avril 2025 (semaine 15)**. Cette évaluation sera préparée, notamment, dans le cadre des trois premiers ateliers se déroulant durant les trois premières semaines du module (17 février ; 3 mars ; 10 mars). La présentation sera effectuée par des groupes de 4-5 personnes. Chaque groupe aura mené un entretien avec un-e professionnel-le du travail social. L'exercice consistera à interroger cette personne sur les enjeux de collaboration et de communication dans son institution et d'en livrer une analyse.

- Un **document écrit collectif portant sur l'analyse d'une vignette de droit** permettra de mettre en pratique les connaissances acquises dans le cadre du cours de droit, notamment en ce qui concerne les obligations légales relatives à la confidentialité et à la protection des données. Ce travail collaboratif aidera à approfondir la compréhension des responsabilités juridiques et éthiques dans la gestion de l'information professionnelle. Le document devra être déposé sur la plateforme Moodle au plus tard le **lundi 2 juin 2025 à 12h00 (semaine 23)**.

- Dans le cadre d'un **retour d'expérience individuelle**, une analyse du travail en groupe, réalisé tant lors de la présentation orale que pour l'analyse de la vignette de droit, sera demandée. L'analyse portera sur le rôle joué au sein du groupe, la dynamique collaborative, et la manière dont les connaissances acquises ont été appliquées (ou non). Ce retour d'expérience offre l'occasion d'évaluer les compétences en communication, en collaboration, en gestion des conflits, tout en prenant du recul sur les réussites et les défis rencontrés. Il prendra la forme d'un rapport d'activité soumis à quelqu'un, qui ne connaît ni la situation ni les membres du groupe. Le document devra être déposé sur la plateforme Moodle jusqu'au **mardi 10 juin 2025 à 12h00 (semaine 24)**.

- Points de présence : La participation aux trois premiers ateliers sera notée à raison d'un point par atelier (17 février, 3 mars, 10 mars). Toute absence entraînera une pénalité d'un point, sauf en cas de présentation d'un certificat médical (CM) pour le jour concerné.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel organisé **le lundi 25 août 2025** (semaine 35).
- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 8 Remarques

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaires et sous-disciplinaires respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificielle reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

## 9 Bibliographie

### Fonctionnement des groupes :

Amado, G. & Guittet, A. (2012). Interaction et influence. In *Dynamique des communications dans les groupes* (pp. 87-100). Armand Colin.  
Oberlé, D. (2016). *Vivre ensemble. Le groupe en psychologie sociale*. In Halpern, C. (dir.). Identité(s). L'individu, le groupe, la société. Ed. Sciences Humaines.  
Maisonneuve, J. (2014). *La dynamique des groupes*. Presses Universitaires de France.

### Travail en équipe et colloque :

Lhuillier, D. (2014). Construire le "faire ensemble". *Santé Mentale*, 186, 20-26.  
Perrenoud, P. (1996). Pouvoir et travail en équipe. In *Travailler ensemble, soigner ensemble*. CHUV, 19-39.

### Interprofessionnalité et réseau :

Ravon, B. (2012). Refaire parler le métier. Le travail d'équipe pluridisciplinaire : réflexivité, controverses, accordage. *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, 14, 97-111.  
Fourdrignier, M. (2016). Les coopérations, de nouvelles transactions dans le travail social ?. *Pensée plurielle*, 43, 23-25  
<https://doi.org/10.3917/pp.043.0023>.

## 10 Enseignant-e-s

Arbel Anouk  
Bavaud Annick  
Bez Sarah  
Bigler Philippe  
Bosson Nina  
Brzak Nicole  
Ciobanu Oana  
Currat Thierry  
de Meyer Patricia  
De Oliveira Bettencourt Sophie  
Franz Lucile  
Frund Robert  
Guillaume-Gentil Emmanuelle  
Hasler Stéphanie  
Hatam Shirin  
Konan N'Dri Paul  
Kuehni Morgane  
Lambelet Alexandre  
Magalhães de Almeida António  
Mc Cormick Marie  
Monney Annika  
Nadot Michaël  
Nanthen Chloé  
Narbel Grégoire  
Papadaniel Yannis  
Papaevangelou Romain  
Povlakic Karine  
Renou Sylvain  
Rodrigues Gomes Véronique  
Sans enseignant  
Schmidlin Irène  
Simoes Tania  
Stern Philippe  
Stücklin Marine  
Tironi Yuri

### Responsable de module \*

PAPADANIEL Yannis

### Descriptif validé le \*

11 février 2025

### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Relation professionnelle et participation** **2024-2025**

<b>Code</b> T.TS.SO359.F7.F.24	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
6 ECTS  français

Volées :  
PT 2024, EE 2024, TP 2024

Semaines 8 à 16  
Mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences :**

**3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.**

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

**Objectifs :**

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Analyser les échanges entre des individus et identifier les enjeux (informatif, d'influence, identitaire, relationnel) qui existent dans les différentes formes de communication.
- Élaborer des stratégies de communication en faisant appel aux notions abordées dans le module.
- Décrire la conduite, l'organisation et les enjeux d'un entretien d'aide professionnelle.
- Appliquer les techniques d'entretien.
- Comprendre les enjeux liés aux concepts de la participation dans le travail social (définition, conditions et enjeux).
- Identifier les paradoxes entre l'idéal de la participation et sa mise en place concrète dans le travail social.
- Appréhender les postures professionnelles induites par la participation.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

### Contenu :

Ce module traite des principales méthodes et techniques professionnelles du travail social, selon le canevas suivant :

- S'exprimer : sensibilisation aux pratiques des outils d'expression en travail social / connaissance de soi dans la relation professionnelle et de ses représentations et effets sur la relation avec l'autre. Ateliers en sous-groupe.
- Communiquer : connaître les principes généraux de la communication, les techniques d'entretien, mobilisation de la technique de la reformulation. Plénière et ateliers en sous-groupe.
- Participation : comprendre les enjeux, les paradoxes et les postures liés à la participation. Plénière et ateliers en sous-groupe.

### Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes). L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence et une participation active dans les exercices de mises en situation et exercices pratiques, par l'analyse de certaines phases du module (ex. : Théâtre Forum, exercices de mise en situation), par des lectures (textes de référence) et par des travaux personnels.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation du module est organisée sur trois axes :

### Premier axe :

- Participation obligatoire aux cours. Une participation aux cours du module d'au moins de 80% est exigée et reste un prérequis pour se présenter aux examens. (Maximum 2 demi-journées d'absence autorisées).
- Toute demi-journée d'absence dépassant les 20% autorisés (2 demi-journées) entrainera 10 points négatifs sur l'évaluation sauf en cas de force majeure dûment justifié qui devra porter sur les jours d'absence. Les pièces justifiant l'absence devront être envoyées à la responsable du module dans les trois jours suivant l'absence.

### Deuxième axe :

- Un examen sur table sous forme de QCM aura lieu le **mardi 8 avril 2025 de 13h30 à 14h30 (semaine 15)**.
- Deux travaux (TE) sont exigés et seront présentés selon les directives du ou de la responsable de groupe :
  - 1) TE1 - 1ère partie : travail écrit collectif / 2ème partie : présentation orale de groupe
  - 2) TE2 : intergroupe sous la forme d'une présentation collective orale

### Troisième axe :

- Travail d'analyse d'un entretien à remettre pour le **mardi 13 mai 2025 (semaine 20)**.

### Modalités de répétition

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
  - Examen sur table sous forme de QCM, le **mardi 26 août 2025** de 10h30 à 11h30, (semaine 35)
  - Analyse d'un entretien filmé à remettre pour le **vendredi 29 août 2025** (semaine 35)
- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné, l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaires et sous-disciplinaires respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

## 9 Bibliographie

### Bibliographie

Voir supports de cours sur Moodle

### Titre des recherches

"Participation des bénéficiaires de l'aide sociale à la formation des étudiant-e-s", recherche menée par les professeurs Sophie Guerry et Caroline Reynaud (HETS-FR)

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

10 **Enseignant-e-s**

Bianchi Joël  
Cruchon Pablo  
Cudré-Mauroux Annick  
De Oliveira Bettencourt Sophie  
Descloux Romain  
Erard Céline  
Garcia Stéphanie  
Girardet Khedidja  
Guerry Sophie  
Luisier Joëlle  
Marsh Paul  
Mayor Stéphan  
Mellina Joël  
Mercolli Mauro  
Piérart Geneviève  
Reynaud Caroline  
Russi Umberto  
Salzmann Sandra  
Sans enseignant  
Vacataire2  
Vacataire3  
Vacataire4

**Responsable de module \***

GIRARDET Khedidja

**Descriptif validé le \***

10 janvier 2025

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Politiques sociales** **2024-2025**

<b>Code</b> T.TS.SO359.F8.F.24	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

6 ECTS

Volées :  
PT 2024, EE2023, TP2023

Semaines 8 à 20  
Jeudi ou vendredi

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences :**

1. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (compétence 5)
2. établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (compétence 4).

**Objectifs :**

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

1. Expliquer la construction socio-historique du système de protection sociale en Suisse et ses enjeux actuels ;
2. Décrire les principaux droits et obligations découlant d'un contrat de travail ;
3. Identifier les risques pris en charge par le système d'assurances sociales et son champ d'application, en particulier sous l'angle du salariat ;
4. Prendre position de façon argumentée sur l'une des thématiques suivantes : "pauvreté", "migration" et "insertion".

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Le module F8 est construit en 3 axes :

1. le premier axe présente le système suisse de politique sociale notamment à travers une analyse socio-historique. Le premier axe est dispensé sous forme de cours ex-cathedra.
2. le deuxième axe présente une introduction au droit du travail et aux assurances sociales sous forme de cours ex-cathedra.
3. le troisième axe explore l'une des trois thématiques à choix pour les étudiant-es : la pauvreté, l'insertion et la migration sous forme d'ateliers.

Au sein des ateliers, les modalités pédagogiques retenues sont des cours ex-cathedra, des discussions avec des professionnel-les, une classe inversée, etc.

Formes d'enseignement :

- Cours ex cathedra (en plénière ou en groupes) ;
- Ateliers ;
- Classe inversée ;
- Lectures ;
- Recherches documentaires ;
- Travaux de groupe à réaliser pendant et en dehors des périodes d'enseignement.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Axe 1 et axe 2 : QCM en date du **jeudi 19 juin 2025** matin (9h00-12h00).  
Axe 3 : travail écrit de groupe à rendre le **lundi 16 juin 2025** à 12h00 par e-mail.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter aux nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique. Le délai pour le travail écrit individuel de l'axe 3 est fixé au **lundi 25 août 2025** à 17h00 et la date de l'évaluation des QCM est fixée au **jeudi 4 septembre 2025** matin (9h00-12h00).

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module de l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

## 9 Bibliographie

- Bolzman, C. (2009). Modèles de travail social en lien avec les populations migrantes : enjeux et défis pour les pratiques professionnelles, *Pensée plurielle*, 21, 41-51.
- Bonvin, J.-M. (2011). La sécurité sociale : notions clés, spécificités et évolutions récentes. In J.-M. Bonvin, P. Gobet, S. Rossini & J.-P. Tabin, *Manuel de politique sociale* (pp. 17-40). Editions EESP.
- Bonvin, J.-M., & Moachon, E. (2005). L'activation et son potentiel de subversion de l'Etat social. In P. Vielle, P. Pochet & I. Cassiers (Éds.). *L'État social actif. Vers un changement de paradigme ?* (pp. 63- 92). P.I.E. Peter Lang.
- Département de la santé et de l'action sociale. (2017). *Rapport social vaudois*. Canton de Vaud.  
[http://www.publidoc.vd.ch/guestDownload/direct/Rapport\\_social\\_Version\\_en\\_ligne.pdf?path=/Company%20Home/VD/CHANC/SIEL/antilope/objet/CE/Communiqu%C3%A9%20de%20presse/2017/08/637766\\_Rapport\\_social\\_Version\\_en\\_ligne\\_20170831\\_1347262.pdf](http://www.publidoc.vd.ch/guestDownload/direct/Rapport_social_Version_en_ligne.pdf?path=/Company%20Home/VD/CHANC/SIEL/antilope/objet/CE/Communiqu%C3%A9%20de%20presse/2017/08/637766_Rapport_social_Version_en_ligne_20170831_1347262.pdf)
- Despland, B., & Ayer, A. (2014). *Parcours de vie en assurances sociales*. Editions La Sarine.
- Haunreiter, K. (2021). Certificat de travail : quid des stagiaires ?. *ActualitéSociale*, 7, 5-6.
- Office fédéral des assurances sociales. (2015, décembre). *Etrangers et étrangères*. Histoire de la sécurité sociale en Suisse.  
<https://www.histoiredelasecuritesociale.ch/protagonistes/profils-de-beneficiaires/etrangers-et-etrangeres>
- Office fédéral des assurances sociales. (2016, décembre). *Le genre*. Histoire de la sécurité sociale en Suisse.  
<https://www.histoiredelasecuritesociale.ch/themes/le-genre>
- Organisation internationale du travail. (2020). *Emploi et questions sociales dans le monde. Tendances 2020 : résumé analytique*. BIT.  
<https://www.ilo.org/global/research/global-reports/weso/2020/lang--fr/index.htm>
- Tabin, J.-P. (2011). Comprendre la sécurité sociale en Suisse. In J.-M. Bonvin, P. Gobet, S. Rossini & J.-P. Tabin, *Manuel de politique sociale* (pp. 41-69). Editions EESP.
- Warin, P. (2016). Le non-recours : définition et typologies (Working paper n°1, juin 2010, actualisé en décembre 2016). Odenore.  
<https://odenore.msh-alpes.fr/ressources/documents-travail/working-paper-ndeg1-juin-2010-actualise-en-decembre-2016-non-recours-definition-et-typologies>
- Wyler, R., Witzig, A., & Heinzer, B., (2024). *Droit du travail* (5e éd.). Stämpfli.

## 10 Enseignant-e-s

Haunreiter Katja

### Responsable de module \*

HAUNREITER Katja & KUEHNI Morgane

### Descriptif validé le \*

10 janvier 2025

### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle



## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Organisations et gestion de projet 2024-2025

<b>Code</b> T.TS.S0359.F9.F.24	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
6 ECTS  français

Volée :  
PT 2024, EE2023, TP2023

Semaines 9 à 21  
Jeudi ou vendredi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

#### Autres prérequis

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

#### Compétences :

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

7. **Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.**

8. **Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches d'administration et de coordination.**

#### Objectifs :

Comme travailleuses sociales et travailleurs sociaux, vous êtes ou serez amené-es à travailler dans différents types d'organisations (associations, administrations, entreprises privées, etc.). Votre travail s'inscrit dans des cadres légaux comme dans des modes de financement et d'organisation spécifiques. Vous aurez à utiliser différents outils de gestion et devrez mettre en place ou gérer, différents projets.

L'objectif de ce module est de vous offrir les outils qui doivent vous permettre, comme travailleuses sociales ou travailleurs sociaux, de comprendre les divers déterminants qui structurent l'organisation des institutions du travail social, et surtout de vous y situer.

#### Au terme du module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Nommer les principales institutions politiques suisses et décrire leurs caractéristiques ;
- Décrire les principales étapes d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique publique ;
- Identifier, pour une institution sociale donnée, le système d'action dans lequel elle s'inscrit (financeurs, donneurs d'ordre, organisation professionnelle, cadre légal et réglementaire, etc.) et l'impact de ce dernier sur son action et son organisation (avoir une idée des mandats et/ou contraintes des différents acteurs du système d'action) ;
- Distinguer différentes modalités d'organisation (autogestion, taylorisme, nouvelle gestion publique, etc.) et décrire leurs caractéristiques principales et leurs effets sur l'organisation du travail et les collaborations ;
- Définir les principaux outils de gestion publique (appels d'offre, contrats de prestations, budget et comptabilité analytique, benchmarking, gestion par projet, etc.) et leurs caractéristiques principales ;
- Proposer un discours argumenté et une posture réflexive sur ces dimensions organisationnelles.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Ce module sera composé de cours et d'ateliers.

Pour la partie cours, ce module sera divisé en quatre parties principales :

- Une partie sur les politiques publiques et leur mise en œuvre. Le travail social se déploie dans un contexte normatif comprenant des objectifs plus ou moins prioritaire et des instruments visant à réaliser ces objectifs. Cette partie doit vous permettre de comprendre comment les organisations du travail social se situent dans ce cadre plus large.

- Une partie sur les formes d'organisation du travail et les outils de gestion. Si aujourd'hui les principaux lieux du travail social fonctionnent sur le modèle de la nouvelle gestion publique, cette partie doit vous permettre de situer ce modèle d'organisation par rapport à d'autres modèles d'organisations possibles et de construire un discours réflexif sur ce modèle. De même, vous serez confronté-es, dans votre pratique professionnelle, à différents outils de gestion (appels d'offre, contrats, projets). Cette partie de cours doit vous en donner les principes généraux, mais également vous permettre de les problématiser.

- Une partie portera plus spécifiquement sur les outils d'analyse à votre disposition pour analyser les organisations. Elle vous sera directement utile pour la réalisation des travaux de groupe prévus pour la validation du module, mais aussi pour analyser l'organisation des lieux de vos futures périodes de formation pratique.

- Une partie sur les institutions politiques suisses et l'élaboration des lois. Elle doit vous permettre de comprendre le contexte légal et institutionnel qui encadre le travail social en Suisse aujourd'hui.

Pour la partie ateliers, ce module veut vous donner l'occasion de réaliser, par groupe, parallèlement et en complément aux enseignements, une analyse institutionnelle d'une organisation (réalisant des activités relevant du travail social) de votre choix ; il s'agira de restituer divers déterminants de son action ; d'être capables de mettre au jour des dimensions liées par exemple au cadre légal, au financement, au modèle d'organisation, aux objectifs et aux activités mises en œuvre, ou encore à l'usage de tel ou tel outil de gestion.

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation du module se fera sous la forme d'une évaluation composée :

- d'un travail collectif écrit. Les groupes d'étudiant-es rendront une analyse de l'organisation choisie, travail accompagné dans le cadre des ateliers. Le travail sera présenté (prérequis) dans un premier temps oralement par le groupe devant les autres groupes de l'atelier le **vendredi 16 mai 2025 (semaine 20)**. Puis il devra être rendu, pour évaluation, au responsable d'atelier le **vendredi 13 juin 2025 (semaine 24) à 17h00** au plus tard (à déposer sur la plateforme Moodle du module).
- d'un examen sur table (QCM) qui aura lieu le **vendredi 16 mai 2025 (semaine 20)**. L'examen portera sur les trois premiers cours de la partie consacrée aux « Institutions politiques suisses ».

### Modalités de répétition

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à l'examen de répétition du module concerné lors d'une 2<sup>e</sup> session prévue durant la même année académique, soit le **vendredi 29 août 2025** (semaine 35). L'examen de répétition prendra la forme d'un examen sur table, individuel et portera sur l'ensemble de la matière vue en cours.
- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

## 8 Remarques

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaires et sous-disciplinaires respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 9 Bibliographie

Partie 1 :

Bonvin, J.-M. & Moachon, E. (2010) Les dilemmes des conseillers des agences publiques pour l'emploi en Suisse, *SociologieS*, Dossiers, <https://doi.org/10.4000/sociologies.3063>.  
Boussaguet, L., Jacquot, S. & Ravinet, P. (2010). Dictionnaire des politiques publiques 3e édition actualisée et augmentée. Presses de Sciences Po.  
Ladner, A., & Soguel, N. (2013). *Manuel d'administration publique suisse*. Presses polytechniques et universitaires romandes.  
Moachon, E. & Bonvin, J.-M. (2013). Les nouveaux modes de gestion du travail social et la marge discrétionnaire des travailleurs sociaux. In C. Bellot, M. Bresson & C. Jetté (Eds), *Le travail social et la nouvelle gestion publique* (pp. 205-220). Presses de l'Université du Québec.

Partie 2 :

Bruno I. & Didier E. (2013). *Benchmarking. L'Etat sous pression statistique*. La Découverte.  
Friedberg E. (1993). *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*. Seuil.  
Giauque, D. & Emery, Y. (2008). *Repenser la gestion publique. Bilan et perspectives en Suisse*. Presses polytechniques et universitaires romandes  
Hirsch Duret, E. (2006). Social aux pièces, social en pièces ? Contrats de prestations et évolution des pratiques des professionnels du social. In J.-N. Dupasquier, M.-D. Perrot, D. Joye, J.-P. Leresche & G. Rist (Eds.), *Ordres et désordres de l'esprit gestionnaire : où vont les métiers de la recherche, du social et de la santé ?* (pp. 157-168). Réalités sociales.

Partie 3 :

Kempter, K. & Descloux, R., Accompagnement à l'écriture en autonomie : Montenegro Marques, E. (2022). La méthodologie de développement de projets en travail social comme moteur de la disciplinarisation du travail social. *Ecrire le social*, 4(1), 79-89. <https://doi.org/10.3917/esra.004.0079>.  
Moachon, E. (2017) Pourquoi et comment évaluer l'action associative ?, REISO, 16.01.2017, <https://www.reiso.org/articles/themes/politiques/1414-pourquoi-et-comment-evaluer-l-action-associative>

Partie 4 :

Chancellerie fédérale. (2021). *La Confédération en bref*. Chancellerie fédérale. <https://www.bk.admin.ch/bk/fr/home/documentation/la-confederation-en-bref.html>  
Chancellerie fédérale. (2021). *Session des jeunes 2021*. jugendsession.ch. <https://www.sessiondesjeunes.ch/le-projet/session-2021/>  
Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 (Cst) ;RS: 101. (s. d.). Consulté 4 novembre 2021, <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1999/404/fr>  
Golay V., Mix et Remix (2020). *Institutions politiques suisses*. Éditions loisirs et pédagogie.

Ateliers :

Aubry, A. (2023). Discipliner les associations d'aide et leurs publics par le « marché » : les conséquences de la marchandisation sur la prise en charge de migrant-es précarisé-es. *Revue française des affaires sociales*, (4), 213-233. <https://doi.org/10.3917/rfas.234.0213>.  
Champion, C., & Bonoli, G. (2013). Structures politico-administratives des politiques sociales. In A. Ladner, J.-L. Chappelet, Y. Emery, P. Knoepfel, L. Mader, N. Soguel, & F. Varone. (Eds.), *Manuel d'administration public suisse* (pp.703-730). Presses polytechniques et universitaires romandes (PPUR).  
Lambelet, A. (2022). *Le défi de l'accompagnement des personnes âgées en institution*. Éditions HETSL

## 10 Enseignant-e-s

Conti Alice  
Courvoisier Fabien  
Dafflon Guillaume  
de Meyer Patricia  
Fakhoury Julien  
Franz Lucile  
Jacot-Descombes Caroline  
Klay Justine  
Lambelet Alexandre  
Magalhães de Almeida António  
Minacci Joëlle  
Moachon Eric  
Peytregnet Pauline  
Renevier François  
Sans enseignant  
Vacataire3

**Responsable de module \***

MAGALHÃES de ALMEIDA António & MOACHON Eric

**Descriptif validé le \***

10 janvier 2025

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

### 1 Intitulé du module Crédits libres 2024-2025

<b>Code</b> T.TS.SO359.CL.F.24	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**3 ECTS**

PT 2024, EE 2024 et TP 2024

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétences

**Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être mobilisées par des activités que les étudiant-e-s choisissent de suivre pour la validation du module.**

Objectifs :

- Valoriser la participation des étudiant-e-s à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation.
- Valoriser les engagements associatifs ou institutionnel en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant.
- Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur-e professionnel-le du travail social.
- Faire des découvertes dans la sphère du travail social.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures :

- Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple HETSLibre, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETS, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire, etc.
- Participation à des événements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférences d'un des 4 réseaux de compétences de la HETS.
- Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré.

Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif, etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de l'activité réalisée. Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de l'activité projetée : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. L'activité sera ensuite réalisée et validée selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.

Domaine **HES-SO** Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

Au plus tard :

- Les étudiant-e-s à **plein temps** doivent restituer le travail de validation au plus tard au semestre 5, **soit le 1er décembre 2026**.
- Pour les étudiant-e-s **en emploi**, doivent restituer le travail de validation au plus tard au semestre 7, **soit le 7 décembre 2027**.
- Pour les étudiant-e-s à **temps partiel**, doivent restituer le travail de validation au plus tard au semestre 9, **soit le 5 décembre 2028**.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

#### Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant-e doit restituer un travail écrit individuel complémentaire selon les indications de l'enseignant-e responsable du suivi au plus trois semaines avant la fin du semestre suivant.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

Un double échec au module Crédits libres ne conduit pas à une exclusion de la filière. L'étudiant-e sera tenu-e de valider ce module dans le cadre de son délai maximal d'études.

#### 9 Bibliographie

#### 10 Enseignant-e-s

##### Responsable de module \*

MELLINA Joël

##### Descriptif validé le \*

11 juillet 2024

##### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

**1 Intitulé du module** **Formation pratique 1 Plein temps** **2024-2025**

<b>Code</b> T.TS.SO359.FP1PT.F.24	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres

**2 Organisation**

**Crédits ECTS \*** **Langues(s)**  
 français

**27 crédits ECTS**  
- La partie formation "**terrain**" équivaut à **24 ECTS**  
- La partie "**intégration**" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à **3 ECTS**

Volées : PT 2024

Semestres 1 à 3

**Sem. 1 : Automne 2024**

(préparation à la formation pratique 1)

**Sem. 2 : Printemps 2025**

(préparation à la formation pratique 1)

**Sem. 3 : Automne 2025** (période de formation pratique 1)

**3 Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

**Autres prérequis**

- Participer à toutes les séances de préparation de la période de formation pratique aux semestres 1 et 2.
- Trouver une place de formation pratique en respectant les règles de recherche figurant dans le document « règles relatives à la recherche de place de formation pratique » et rendre les formulaires ad hoc avant le 13 juin 2025.
- Se présenter à la permanence obligatoire.
- Avoir trouvé un-e superviseur-e avant le début de la période de formation.

Si ces prérequis ne sont pas remplis, l'accès à la formation pratique 1 sera refusé et l'étudiant-e devra recommencer l'ensemble du processus dès le semestre d'automne 2025. Il ou elle réalisera sa période de formation pratique au semestre d'automne 2026.

**4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le contrat pédagogique tripartite (DCPT2, voir ci-dessous).

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

**Niveau de compétence visé pour la partie "terrain":**

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor (BATS).
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein de l'institution ou du service.
- S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct-e-s; identifier l'ensemble des actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

**Niveau de compétence visé pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :**

- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot (2008) présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité (domaines cognitif et affectif).
- Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il-elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social du BATS (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une situation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
- Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel (domaines cognitif et affectif).
- Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, interroger le sens de cette dernière en se référant aux dimensions de l'agir selon Clot (2008)(domaine cognitif et affectif)

**Contenu pour la partie "terrain":**

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique soutenant la transformation des expériences en compétences :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction, discussion et mise en œuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF);
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, responsable de suivi de la formation pratique (RFP)).

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

**Formes d'enseignement pour la partie "terrain":**

Suivi par un-e PF et par un-e RFP. Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

**Contenu pour la partie "intégration" du module de la formation pratique 1 :**

Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.

**Formes d'enseignement pour la partie "intégration" du module de la formation pratique 1 :**

Travail en atelier. Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La validation des deux parties (terrain et intégration) est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social) et que l'étudiant-e ait accompli le processus de 10 heures de supervision pédagogique puis qu'il-elle ait remis l'attestation qui le certifie.

**Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social"):**

1. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation.
2. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2ème partie** (au plus tard **6 semaines** à partir du 1er jour de formation pratique).
3. Rapport écrit de formation pratique validé par le ou la responsable de suivi de l'école.
4. Bilan écrit du ou de la PF.
5. Séance tripartite (y compris bilan oral du ou de la RFP), évaluation finale (co-évaluation sommative du ou de la PF et du ou de la RFP).
6. Attestation de 10 heures de supervision.

**Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :**

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique.
2. Présence obligatoire et participation active.
3. Travail écrit de validation. **La date sera communiquée ultérieurement** selon les consignes données au début des cours de la partie intégration du module.

Dans le cas où une interruption de la partie terrain intervient la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

**Modalités de répétition :**

**Partie "intégration" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition est la suivante :**

Nouveau travail écrit de validation à remettre **à une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par le-la responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 3ème semestre (semestre d'automne 2025).

**Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :**

Répétition du module Formation pratique 1 y compris la partie "Intégration" l'année académique suivante.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

**Autres modalités de remédiation**

## 8 Remarques

Pour que la FP1 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 10 heures de supervision effectuées.

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel et ce, dans le cadre des ateliers thématiques. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. A noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les séances et rattachés à leurs courants disciplinaire et sous-disciplinaire respectifs. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

## 9 Bibliographie

- Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, (116), 33-46.  
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle: Compétences visibles invisibles*. Haute école de travail social et de la santé.  
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). *Pédagogie de l'alternance : Analyse de situations de travail et travail formateur*. Hachette éducation.  
Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Presses universitaires de France.

## 10 Enseignant-e-s

**Responsable de module \***  
BERTOCCHI Silvie

**Descriptif validé le \***

20 juin 2024

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle



Domaine HES-SO: Travail social  
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Préparation et accompagnement à la mobilité internationale** **2024-2025**

<b>Code</b> T.TS.SO359.ML768.24	<b>Type de formation *</b>			
	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS
	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres		
<b>Niveau</b>	<b>Caractéristique</b>	<b>Type de module</b>	<b>Organisation temporelle</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre	
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres	
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps	
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input type="checkbox"/> semestre d'automne	
			<input type="checkbox"/> Autres	

2 **Organisation**

**Crédits ECTS \*** 6 ECTS **Langue(s)**  français

Volée :  
PT 2024

Semaines 23  
du 2 au 6 juin 2025

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

Etre inscrit-e à une mobilité FP1 au semestre d'automne 2025

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences

1. **Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.**
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs

Au terme du module, chaque étudiant-e sera capable de/d':

- Identifier et décrire les enjeux qui se jouent lors d'un semestre en mobilité ;
- Développer une compréhension interculturelle du terrain à l'étranger ;
- Démystifier le choc culturel et envisager des stratégies d'adaptation en contexte ;
- Associer les compétences professionnelles du travail social au parcours de mobilité (ses forces et ses défis) ;
- Développer une réflexivité cohérente aux valeurs du travail social pour appréhender les dilemmes éthiques en situation de mobilité

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

**Contenu**

Ce module se déroule sur une semaine bloc du 2 au 6 juin 2025 (semaine 23). Le contenu du module vise à former l'étudiant·e aux concepts clef impliqués dans un parcours de mobilité étudiante à l'international.

- Le choc culturel et le choc du retour
- L'observation comme outil privilégié pour identifier les besoins des publics
- L'identité professionnelle et la réflexivité dans le cadre de la mobilité
- Les repères culturels pour une bonne collaboration avec le terrain
- L'importance de la rétroaction pour ajuster sa posture

**Formes d'enseignement**

Le module alterne entre des apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes). L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence et une participation active durant les exercices de mises en situation et des exercices pratiques.

- Ateliers avec le Journal créatif
- Méthodologie pour documenter les apprentissages
- Journal de bord pour réfléchir à leur transposition dans les champs du travail social.
- Lectures individuelles préparatoires au contexte
- Travaux de groupe favorisant la complémentarité des perspectives

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

La validation du module est organisée sur les critères suivants :

1. Participation obligatoire aux cours. Une participation au cours du module d'au moins 80% est exigée et qui représente (2 demi-journées d'absence maximum sont tolérées).
2. Engagement durant le module (présence et participation active durant le module).
3. Présentation orale collective et individuelle **le vendredi 06 juin 2025 de 08h30 à 12h00 et 13h00 à 16h15.**

**Modalités de répétition**

En cas d'obtention de la note « non-acquis », les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Rendre un travail écrit individuel d'analyse sur les contenus du module concerné au plus tard le **vendredi 22 août 2025 à 17h.**

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a

**Modalités de remédiation  
(en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Remarques**

Un double échec à un module libre n'entraîne pas l'exclusion de la filière, l'étudiant·e sera tenu·e de refaire un autre module libre durant l'année académique suivante.

**9 Bibliographie**

**Bibliographie**

- Cohen-Émerique, M. (1984). Choc culturel et relations interculturelles de la pratique des travailleurs sociaux, formation à la méthode des incidents critiques. *Cahiers de sociologie économique et culturelle*, 7, 185–218.
- Cohen-Émerique, M., Boilard, A., & Leanza, Y. (2018). *Pour une approche interculturelle en travail social : Théories et pratiques*. Éditions Érès.

**Domaine HES-SO:** Travail social  
**Filière:** Travail social

**Descriptif de module**

- Choueiri, R. (2008). Le « choc culturel » et le « choc des cultures ». *Géographie et cultures*, 68, 5–20.  
<https://doi.org/10.4000/gc.801>
- Elliott, D., & Culhane, D. (2021). *Réinventer l'ethnographie : pratiques imaginatives et méthodologies créatives*. Éditions Hermann.
- Fronteau, J. (2000). Le processus migratoire : La traversée du miroir. Dans G. Legault (Éd.), *L'intervention interculturelle* (pp. 1–40). Gaëtan Morin éditeur.
- Université Laval. (n.d.). *Le choc du retour*. <https://www.aide.ulaval.ca/psychologie/textes-et-outils/developpement-personnel/sejour-a-l-etranger-le-choc-du-retour>
- Legault, G. (2000). *L'intervention interculturelle*. Gaëtan Morin éditeur.
- Mercure, D., Ba, H., & Turcotte, P. (2010). La formation pratique lors d'un stage international en travail social et le développement d'habiletés en intervention interculturelle. *Intervention*, 132(1), 44–52.
- Michaud, V. (2012). Choc du retour : Le sentiment de perte et l'intégration des valeurs au retour d'un séjour prolongé à l'étranger. *Journal sur l'identité, les relations interpersonnelles et les relations intergroupes*, 5.  
[https://www.jiriri.ca/wp-content/uploads/2021/03/V5\\_A8.pdf](https://www.jiriri.ca/wp-content/uploads/2021/03/V5_A8.pdf)
- Rondeau, K. (2011). L'autoethnographie : Une quête de sens réflexive et conscientisée au cœur de la construction identitaire. *Recherches qualitatives*, 30(2), 48–70.
- Schön, D. A. (1994). *Le praticien réflexif : À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel* (L. Soubiran, Trad.). Les Éditions Logiques. (Ouvrage original publié en 1983 sous le titre *The Reflective Practitioner: How Professionals Think in Action*).
- Mercure, D., Anchise, L., Dupuis, N., Meyer, S., & Girardet, K. (2021). Les retombées professionnelles des stages internationaux sur la carrière en travail social et en santé des jeunes professionnels diplômés en Suisse. *Journal of International Mobility*, (8), 21–43.

**Titre des recherches**

Mercure, D., Girardet, K. et Meyer, S (avec la collaboration d'Anchise, L.). Les retombées professionnelles des stages internationaux sur la carrière en travail social et en santé des jeunes professionnels·le·s diplômé·e·s en Suisse. École de service social, Université Laurentienne (Canada) & HES-SO/HETSL [15.07.2019-15.07.2020].

**Nom de la ou du responsable de module \***

GIRARDET Khedidja

**Descriptif validé le \***

31 mars 2025

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle